

Le Centre de Gestion de l'Orne, ouvre un concours d'

AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

CATÉGORIE C

Session 2023

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- **Concours externe** sur titres avec épreuves, les candidats titulaires du certificat d'aptitude professionnelle petite enfance ou justifiant d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé ;

- **Concours interne** avec épreuve ouvert aux fonctionnaires et agents des collectivités territoriales des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux visés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux fonctionnaires et agents de l'Etat et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier au 1er janvier de l'année du concours de deux années au moins de services publics effectifs effectués auprès de jeunes enfants en milieu scolaire et maternel, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique ;

- **Troisième concours** avec épreuves, les candidats justifiant de l'exercice pendant une période de quatre ans au moins soit d'une ou de plusieurs activités professionnelles, soit d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, soit d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable d'une association.

NOMBRE DE POSTES OUVERTS :

- Externe pour au moins **19 postes**,
- Interne pour au moins **9 postes**,
- Troisième concours pour **2 postes**.

DATE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE : à compter **du 11 octobre 2023** aux alentours d'Alençon.

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : **du 14 mars 2023 au 19 avril 2023**

▪ Soit lors d'une préinscription sur le site Internet du Centre de Gestion : www.cdg61.fr
Cette préinscription est individuelle et personnelle, elle ne sera considérée comme inscription qu'à réception, par le Centre de Gestion de l'Orne, du dossier papier imprimé lors de la préinscription, pendant la période d'inscription (toutes les pages du dossier). Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

▪ Soit à l'accueil du Centre de Gestion de l'Orne, 2 rue François Arago, 61250 VALFRAMBERT aux horaires d'ouverture.

▪ Soit par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) : adresser une demande écrite individuelle comportant les nom et adresse du demandeur au Centre de Gestion

DÉPÔT DES DOSSIERS DE PRÉINSCRIPTION : 27 avril 2023

- Soit par voie postale au Centre de Gestion de l'Orne (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse postale suivante : 2 rue François Arago 61250 VALFRAMBERT.
- Soit par voie dématérialisée. Le candidat pourra déposer son dossier sur son espace sécurisé sur le site www.cdg61.fr et clôturer son inscription avant minuit.
- Soit à l'accueil du Centre de Gestion de l'Orne, 2 rue François Arago, 61250 VALFRAMBERT aux horaires d'ouverture.

***ATTENTION :** Tout dossier d'inscription qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié ou d'un dossier converti dans un autre format et modifié sera considéré comme non conforme et rejeté. En conséquence, il appartient au candidat de transmettre personnellement son dossier d'inscription original, complet, et suffisamment affranchi, dans le délai imparti. Tout incident (retard, perte affranchissement insuffisant, grève) dans la transmission du dossier, quelle qu'en soit la cause, engage la responsabilité de l'émetteur et entraîne un refus systématique à concourir.*

Les demandes de retrait de dossiers et les dépôts de dossiers par voie postale insuffisamment affranchis ne seront pas acceptés.

**Adresse du CENTRE DE GESTION DE L'ORNE :
2 Rue François Arago - 61250 VALFRAMBERT**

Aucune demande de dossier ne sera prise par téléphone, courriel ou fax.

**Le détail de l'épreuve et le règlement des concours peut être consulté sur le site internet
www.cdg61.fr**